



N/Réf : 05 /01/SG/2016

★ Mobiliser pour Construire ★

ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE
Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS/prpe)

E-mails : actus_pr@yahoo.com actus-prpe@club-internet.fr

Au Tchad, le Général président sultan DÉBY manifeste sa haine viscérale contre les esprits éclairés et les étudiants tchadiens.

Déclaration du Parti d'opposition, ACTUS/prpe

C'est avec une profonde indignation que notre parti ACTUS/prpe a appris la grève des étudiants tchadiens de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2IE) de Ouagadougou au Burkina Faso.

Nous condamnons avec fermeté le refus du Gouvernement de répondre favorablement aux légitimes doléances des étudiants, injustement privés de bourses d'études depuis de nombreuses années.

Nous réitérons ici solennellement, notre soutien et solidarité indéfectibles à cette jeunesse qui vit une situation sociale et académique très dure. Nous sommes aussi solidaires des fonctionnaires et retraités en grève pour les revendications de leurs salaires et pensions.

Pourquoi le gouvernement Déby du Tchad, un état pétrolier peuplé d'environ 12 millions d'habitants, ayant engrangé plusieurs milliards de dizaines de dollars, et percevant de surcroît des centaines de millions de dollars d'aides internationales, abandonne son peuple et sa jeunesse dans le dénuement absolu ?

Selon les organisations des droits de l'homme, le nombre de tchadiens assassinés par le Général président Sultan Déby en 25 ans de règne, s'élèverait à 30.000 morts. Dans ces conditions pourquoi les masses populaires tchadiennes et sa jeunesse, n'auraient-elles pas le droit à la légitime défense ? Pourquoi notre peuple à qui le régime dictatorial de Déby tue quotidiennement et impose la misère incommensurable depuis 25 ans, n'aurait-il pas le droit légitime de se libérer par tous les moyens à l'instar d'autres peuples du monde ?

Le silence complice et le soutien multiforme des puissances impérialistes occidentales, notamment ceux de la France au dictateur Déby depuis 25 ans, est un déni de démocratie au peuple tchadien. C'est une imposture intellectuelle de la part de ces pays démocratiques « défenseurs » des droits de l'homme et de la « démocratie » de persister à faire l'apologie de la tyrannie au Tchad. Cela est insupportable !

■ Le mépris constant du gouvernement du Général président Sultan Déby à l'égard de la jeunesse et des travailleurs.

Les légitimes revendications des étudiants portent sur la démission de Gouvernement du Général président Sultan Déby de l'un de ses prérogatives, son devoir régalien de formation de la jeunesse, futurs cadres indispensables au développement du pays. En effet, selon la presse Burkinabé, *burkina24* dans sa livraison du 21 décembre 2015, « le non paiement de la bourse de subsistance de 2013, 2014 et 2015 et ainsi que le non respect d'un certain nombre d'engagements par l'Etat tchadien vis-à-vis de l'institut dont la non régularisation des frais d'inscription de l'année académique 2013-2014 », sont à l'origine de la manifestation pacifique devant l'Ambassade du Tchad à Ouagadougou. Le mépris légendaire et congénital du Gouvernement du Général président Sultan Déby à l'égard de la jeunesse, et en particulier des étudiants, a été réitéré par le refus systématique de Monsieur l'Ambassadeur ou d'un diplomate de la chancellerie de recevoir la délégation des manifestants.

Au même moment, les étudiants au Tchad des Universités de N'Djaména et d'Abéché à l'Est du pays poursuivent pacifiquement leur grève pour réclamer leurs bourses d'études.

Dans la capitale N'Djaména, « la gendarmerie et la police ont fait irruption dans les locaux des facultés pour disperser les étudiants en tirant à balles réelles en l'air. D'après le président intérimaire de l'UNET Union nationale des étudiants tchadiens, Barka Le Roi MANAMON MAKISSAM, les forces de l'ordre ont violé les règlements en entrant dans la cour de l'université pour disperser les étudiants » [Tchadinfos du 28.12.2015].

Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme / Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique (ACTUS/prpe)

E-mails : actus_pr@yahoo.com actus-prpe@club-internet.fr



Au demeurant, il serait judicieux de rappeler que depuis octobre 2014, les grèves à répétitions des étudiants, des travailleurs et des retraités revendiquant le paiement des bourses, salaires et pensions, continuent d'essuyer le mépris et la violence du gouvernement tyrannique de Déby.

Plusieurs étudiants ont été par ailleurs tués et blessés par la police pendant ces manifestations. D'autres ont été embastillés et torturés C'est notamment le cas du Président de l'Union Nationale des Etudiants Tchadiens (UNET), Nadjou Kaïna arrêté le 14 août 2014 puis jugé pour « trouble à l'ordre public » et libéré tardivement pour faute de preuves mais aussi sous la pression soutenue des étudiants et de l'opinion internationale.

Cependant, décidé à découdre sans complexe avec dernier, le Gouvernement dictatorial, en violation des statuts de l'UNET, tente vainement de le déchoir de son poste de président M. Nadjou Kaïna. Nulle part au monde, un gouvernement n'a imposé un président d'une organisation estudiantine, car ce dernier est élu par l'assemblée générale des étudiants.

Nulle part au monde, une jeunesse qui est l'avenir du pays n'a été autant méprisée, humiliée, et fréquemment tuée par son gouvernement que celle du Tchad, où depuis 25 ans le despote Déby dirige d'une main de fer.

Le paiement de bourses d'études est un droit. Le gouvernement se doit d'honorer cet engagement régalien.

Les dépenses occasionnées par la lutte contre le terrorisme sont réelles, mais ne sauraient à elles seules résister à certaines cruelles vérités contre les épreuves des mensonges permanents du despote Déby.

■ **Rentier du pouvoir, cupidité, concussion, pillage, prédation des deniers publics, mensonges...une culture gouvernementale depuis 25 ans.**

Les arguments fallacieux sur les seules dépenses contre le terrorisme du Général président Sultan Déby et ses complices, déversés à profusion, afin de ne pas payer les bourses, ne feront que décupler le scepticisme des masses populaires en général et des étudiants en particulier.

En effet, **en 10 années d'exploitation du pétrole, de 2003 à 2013, les ventes de l'or noir ont rapporté au pays 5 000 milliards de francs CFA (7,5 milliards d'euros) [Le Monde du 11.05.2013].**

Le secteur pétrolier a rapporté au pays plus de 10 milliards de dollars de 2004 à 2012 [Source : Jeune Afrique du 19 mars 2013].

L'appétit insatiable du Général président Sultan Déby et sa horde de prédateurs voraces saigne le trésor public, à telle enseigne que **le Tchad continue d'occuper la dernière place parmi les états les plus pauvres au monde, en occupant le 183^{ème} rang sur 185 pays. [Rapport du PNUD sur l'IDH, 2015].**

Si le tyran Déby était doté d'une infinitésimale de conscience, de patriotisme, de dignité et d'honneur, il n'aurait que des insomnies. Dans le cas échant, il aurait pu défendre son honneur et celui du pays en redressant sa compassion au peuple et redresser la barre depuis 25 ans.

Le Tchad dispose des moyens financiers conséquents, afin de parer à toutes contraintes urgentes, si les pillages du trésor public étaient sanctionnés, et qu'une gestion saine, planifiée de l'économie était opérée. En effet, à la somme colossale issue de la commercialisation du pétrole, **il faudrait y ajouter les recettes de douanes qui, avant l'ère pétrolière représentait 70% des recettes de l'état.** Au demeurant, rappelons qu'avant la production du pétrole, les gouvernements du Tchad, pays essentiellement agro-pastoral, rémunéraient à échéances dues, tous les fonctionnaires, les pensions des retraités et les bourses d'étudiants étaient aussi payées.

Depuis 25 ans de l'avènement au pouvoir du Général président Sultan Déby, les salaires, les pensions, les bourses, ne sont pas payés ou au mieux accusent plusieurs mois de retard, avec des conséquences dramatiques pour les familles. Les différents Gouvernements du tyran Déby, disposent par conséquent d'énormes ressources décuplées, afin de payer régulièrement et conséquemment les salaires, les pensions et bourses.

Il est de notoriété publique que le Général président Sultan Déby et son clan de voleurs, ont parallèlement accru leurs pillages des recettes des Douanes, dont tous les services afférents sont devenus une caisse privée de ces prédateurs impénitents. Son petit frère, Salaye Déby un semi lettré qui n'aurait même pas son baccalauréat des Lycées selon la presse tchadienne, surnommé le « voleur national » par le quotidien Haut parleur, a été nommé Directeur Général des Douanes du Tchad. En quelques années de gestion, il a réussi à décupler la fortune volée à l'état au profit exclusif du clan présidentiel

Ayant accumulé une fortune colossale en très peu de temps, **M.Salaye Déby a détourné 136 milliards de FCFA.** Il a été absous de la justice sur ordre de son grand frère le Général président Sultan Déby. Le voleur national vit un exil doré, et en toute impunité depuis fin novembre 2015 au Caire en Egypte [Tchadinfos, revue de la presse du 6 au 13 décembre 2015] Cette somme sonnante et rébuchante, à elle seule, **suffirait à payer tous les salaires, pensions, bourses d'étudiants et ainsi que les arriérés.**



Le Général président Sultan Déby, qui dans toutes ses déclarations depuis 25 ans fait semblant de s'attaquer aux pillages des deniers publics, fait preuve d'une imposture, un mensonge permanent qui ne pourrait convaincre aucun tchadien. Il est coupable car étant lui-même le géniteur de ce système de rentiers prédateurs de l'état. L'exemple de son frère Salaye Déby susmentionné est un des exemples parmi tant d'autres.

Espérant s'attirer la sympathie et se blanchir aux yeux des tchadiens comme étant un homme intègre et non « pilleur » du trésor public, le Général président Sultan Déby déclara le 31 décembre 2014 dans son message à la Nation « Tous ceux qui ont osé, osent et oseront abuser de leur fonction ou de leur position administrative pour dilapider les ressources de l'Etat, s'en prendront à eux-mêmes. Ils subiront la rigueur de la loi » Il réitéra le même mensonge le 18 décembre 2015 dans son discours prononcé lors de la fête de la prétendue « démocratie » à Am-Timan dans le sud est : « 2016 sera une année de lutte sans merci contre la corruption et les détournements de deniers publics.... une lutte à l'exemple de celle contre Boko Haram »

Pourquoi n'a-t-il pas châtié son frère Salaye Déby, le « Voleur national » ? Le despote Déby est caractérisé par ses mensonges déversés à satiété aux rythmes des ses pulsations cardiaques. Serait-il conscient qu'il se ridiculise et se décrédibilise davantage aux yeux du peuple tchadien face à ses mensonges grossiers, infantiles et répétitifs ?

Le refus du tyran d'honorer les engagements de l'état tchadien à l'égard de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2IE) de Ouagadougou au Burkina Faso, jette de l'opprobre sur le Tchad.

Un pays de surcroît pétrolier, qui est cependant, le seul à ne pas payer les frais de scolarité de ses étudiants, pendant de nombreuses années dans une école interafricaine, cela déshonore le Général président Sultan Déby mais aussi notre pays.

En sa qualité d'Officier supérieur le Général de corps d'Armées, aurait-il perdu le sens cardinal qui fait la quintessence des Armées : Honneur et Patrie ? Pourquoi s'acharne-t-il à jeter du discrédit sur l'ensemble de ce corps, en l'occurrence l'Armée nationale tchadienne, dont les hommes sont reconnus par ailleurs pour leur bravoure et efficacité sur les différents champs de bataille en Afrique ?

Le refus de l'Institut du Burkina Faso d'inscrire à la rentrée prochaine 2016-2017 les 283 étudiants tchadiens, est une humiliation supplémentaire dont le despote Déby est responsable. La privation d'une année de scolarité aux étudiants, est un acte gravissime, dont le seul responsable est le tyran Déby. Il devrait assumer toutes les conséquences futures.

Le Général président Sultan Déby, serait-il conscient de la gravité de la situation sociale et académiques des étudiants, citoyens du pays qu'il dirige, et dont-il a la lourde responsabilité de garantir leur sécurité matérielle et académiques condition sine qua none de leur réussite?

Outre les ressources financières propres au Tchad susmentionnées, les récents prêts et aides des institutions financières internationales pour « récompenser » la participation active du Tchad dans la lutte contre le terrorisme au Mali, Cameroun, Niger, Nigéria, suffirait à honorer les salaires, pensions et bourses.

Où se sont donc volatilisées les aides qui s'élèveraient à 95 milliards de FCFA (soit environ 190 millions USD) ?

En effet, 71 milliards F CFA (environ 142 millions USD), d'aide budgétaire ont été versés avant décembre 2015 par les partenaires économiques (BAD, FMI, Banque mondiale du Tchad).

En plus de ces contributions déjà faites, le Fonds monétaire international (FMI) a apporté en novembre dernier, un autre appui financier de 24 milliards F CFA (environ 48 millions USD), a déclaré M. Djiena Wembou, qui s'exprimait à l'issue d'une audience que leur a accordé le président tchadien Idriss Déby. [Agence Xinhua du 11.09.2015]

■ Le Général président Sultan Déby institutionnalise l'apartheid dans l'éducation, la santé et l'emploi des jeunes diplômés dans la fonction publique.

Pour le dictateur squatter du palais rose au bord du Chari à N'Djaména, l'avenir de la jeunesse et celui du pays ne le préoccupe guère. C'est dans cette optique qu'il manifeste avec cynisme son aversion pour les esprits éduqués, éclairés et en bonne santé, qui seraient par ailleurs susceptibles de contester sa tyrannie. C'est qui expliquerait sa propension à faire l'apologie de l'inculture, de l'analphabétisme et la négligence de la couverture sanitaire nationale. Le constat est amer car depuis 25 il exécute sa criminelle stratégie pour détruire méthodiquement le système éducatif et de santé au Tchad. Conscients de l'état de délabrement du système éducatif et de santé qu'ils ont eux-mêmes détruits, le clan présidentiel et leurs acolytes, tous d'impénitents prédateurs et rentiers du pouvoir, envoient leurs progénitures étudier dans établissements supérieurs et secondaires privés très chers à l'étranger en Europe, Amérique, au Moyen-Orient, en Afrique dans des Universités ou grandes Ecoles, voire dans les Collèges et Lycées.

Leurs épouses fuient les « maternités tchadiennes » insalubres, où le taux de mortalité maternelle est de 1.200 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en 2011, soit l'un des taux les élevés au monde. Le Tchad est classé



deuxième pays au monde où les femmes meurent le plus en donnant vie, derrière l'Afghanistan (avec 1.400 décès). [Enquête réalisée par l'OMS, la Banque mondiale, l'UNICEF et l'UNFPA sur « les tendances sur la mortalité maternelle dans le monde » en 2011]

Les hôpitaux sous équipés manquent cruellement du personnel médical et des médicaments. Certains de ces centres sont surnommés « Mouroirs », tant la mortalité des patients est élevée.

Farouchement attachés à leur santé et à celle de leurs familles, les membres du clan présidentiel et leurs thuriféraires, ignorent les centres médicaux tchadiens. Ils effectuent des séjours médicaux dans des hôpitaux en France, Egypte, Afrique du Sud, Cameroun, Tunisie, Dubaï, Maroc, Usa, Belgique, Grande Bretagne, Arabie Saoudite, Soudan...

Le Général président Sultan Déby est un fidèle client de l'hôpital américain de Paris, où il aurait pris un abonnement. A ce sujet, le public tchadien révolté et amère ironise : « Pour la moindre fièvre ou toux, le Président Déby vient consulter à l'hôpital américain de Paris. Il nous laisse, nous pauvres tchadiens dans nos mouroirs nationaux appelés hôpitaux. Nous souhaitons qu'il vienne séjourner quelques jours ici pour se rendre compte des conditions inhumaines... »

Cet apartheid imposé au niveau de la santé et de l'éducation par les rentiers du pouvoir, montre à suffisance le mépris que ces derniers ont pour les masses populaires tchadiennes, qui à leurs yeux leur vie n'a aucune valeur, par conséquent, elles ont le droit d'être mal soignées et mourir au Tchad. Quelle cruauté ! Cela est insupportable de voir cette horde de prédateurs voraces s'accaparer du Tchad.

Quant à leurs progénitures, elles n'ont pas le droit de suivre la scolarité ou les études au Tchad car le système éducatif est en déconfiture. Les établissements privés étrangers en fait leur chou gras au détriment de l'éducation nationale.

Ces milliards, volés au peuple pour garantir la santé et l'éducation des membres du clan présidentiel et leurs comparses, ont pour conséquence, la mort de milliers d'enfants dans les hôpitaux par manque de médicaments ou que les parents n'ayant pas perçu leurs salaires, sont incapables d'acheter les médicaments prescrits. De milliers de jeunes sont privés d'éducation pour cause de grève légitime des enseignants non rémunérés, ou par manque du matériel didactique ou de salle de classe. En effet, pour un pays pétrolier, il est révoltant de trouver certaines classes en plein sous les rares ombres des arbres rendus faméliques par la sécheresse endémique dans la région du sahel.

Le tyran Déby a fait de la fonction publique tchadienne son entreprise privée où les jeunes n'appartenant pas au clan ou à la mouvance présidentielle subissent un véritable apartheid lors de recrutements. Cette injustice caractérisée a pour conséquences une colonisation de l'administration publique par des prédateurs incompetents, voire des semis-lettrés ou des analphabètes. Cette gangrène conduit le Tchad vers le chaos, car le Général président Sultan Déby encense la médiocratie au détriment de la méritocratie et de la compétence. De plus, il réprime impitoyablement les vertus (la probité morale) au détriment de la promotion du vice (le délit).

A défaut d'être entendue sur les revendications légitimes et des milliers de jeunes diplômés victimes de l'apartheid sur le marché de l'emploi (car n'appartenant pas au clan ou au MPS parti présidentiel), comment pourrait-on s'étonner que l'instinct de survie de combattre les injustices sociales institutionnalisées pourraient reprendre le haut du pavé ? Le Général président Sultan Déby serait-il atteint de troubles de mémoire ?

Dans le cas échéant, il devrait amèrement et honteusement se souvenir de la dernière offensive des Forces de résistance nationale en février 2008, où des jeunes combattants tchadiens ont héroïquement encerclé le palais présidentiel. Il tremblait comme une feuille morte, à l'idée de perdre le pouvoir et surtout du sort qui lui serait réservé par le tribunal populaire, avant d'être sauvé in extremis par l'intervention de Forces spéciales de l'Armée française.

Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. En effet, les masses populaires tchadiennes ont l'impérieux devoir et droit de mettre un terme à 25 ans de dictature et de crimes contre l'humanité. C'est de la légitime défense, car nous sommes en présence de la survie d'un peuple en danger de mort incontestable sous le régime du Général président Sultan Déby.

Les actes du Général président Sultan Déby : affamer le peuple, discrimination à l'emploi des jeunes diplômés, faire l'apologie des prédateurs de la république, décrédibiliser le pays à l'extérieur...) sont autant de preuves qui portent gravement atteinte à la vie des citoyens, à l'avenir et à l'unité du pays, à l'honneur et à la dignité du Tchad. Conformément à l'article 174 de la constitution de la République, ces actes susmentionnés, dont est coupable le Général président Sultan Déby, sont une haute trahison. Ils devraient heurter la conscience humaine politique et juridique des élus du peuple.

A cet effet, notre Parti, ACTUS/prpe interpelle les parlementaires tchadiens, qui ont le devoir et le droit constitutionnel de voter en urgence une procédure de destitution immédiate et inconditionnelle de ce dernier, car notre Patrie est en danger d'existence. La dictature de Déby, vieille de 25 ans doit être anéantie. Il s'agit de la survie d'un peuple et d'une nation.



Toutes autres manœuvres ou subterfuges visant à absoudre le despote Déby de cette sentence, seraient considérés par les masses populaires et sa jeunesse victimes, comme complicité de crimes contre l'humanité.

Mesdames et Messieurs les Député(e)s, nous osons espérer un brin de sursaut patriotique, de courage et volonté politique, de dignité et d'honneur votre part. Le peuple attend cet acte historique que vous devriez poser et la nation vous serait reconnaissante.

■ **La gabegie financière du Général président Sultan Déby, liée à ses villégiatures et ses fuites escarpées à travers le monde, privent les travailleurs, les retraités et les étudiants de leurs salaires, pensions et bourses.**

La villégiature annuelle du Général président Sultan Déby dans son village d'Amdjaress, pendant le mois de Ramadan, alors que le peuple croupi dans la misère absolue, coûte chaque jour des millions au trésor public.

Selon la presse tchadienne « *Ce nombre impressionnant de troupes et de véhicules coûte une bagatelle au contribuable tchadien. La nourriture de Ramadan, l'eau et le carburant sont acheminés de N'Djamena à Am-Djaress chaque jour par avion de transport. Cet avion de transport effectue quatre rotations par jour, soit deux aller/retour, pour un montant total qui s'élève à près de 60 millions de Francs CFA par jour* ». [Sources TchadPages du 13 juillet 2015]. Cette somme devrait plutôt servir prioritairement à soulager les souffrances des étudiants en payant une partie de leur bourse, au lieu de financer la villégiature annuelle et les caprices sécuritaires du despote dans son village d'Amdjaress.

Le journal TchadActuel, dans sa livraison du 26 février 2014 écrit : « *D'après quelques statistiques les séjours de sa majesté à Amdjaress sont les suivants : d'abord 59 jours, ensuite 36 jours, 30 jours, 2 semaines, une semaine et quelques jours* ».

Par extrapolation et même en minorant le coût du court séjour présidentiel susmentionné dans sa « *bourgade aux trois ânes* » selon la terminologie du journal *Tchadanthropus*, pour une année, **le Général président Sultan Déby y séjournerait environ 190 jours par an. Une villégiature qui engloutirait annuellement plus de 1 milliard FCFA !**

Le despote serait atteint d'un syndrome aigu de la bougeotte, lequel le pousserait à voyager à travers le monde sans aucun intérêt pour le Tchad, en dévalisant le trésor public. Pour satisfaire ses caprices le globe-trotter Déby, a séjourné plusieurs fois en France, à Malte, en Arabie Saoudite, au Niger, en Chine, Afrique du Sud, au Cameroun... au cours de ces deux derniers mois. Ces voyages et séjours ont incontestablement saigné le trésor public, et dépouillé notre pays de plusieurs centaines de millions FCFA.

Les ressources financières de l'état, sont suffisantes pour pouvoir octroyer des bourses d'études conséquentes et régulières à tous les étudiants et pour payer à échéance les salaires des travailleurs et les pensions des retraités.

Les dérisoires salaires et bourses sont épisodiques, alors que les membres du clan présidentiel et leurs proches, étalent au grand jour avec mépris et insolence à l'égard du peuple, leurs richesses, qui sont par ailleurs, des biens mal acquis. Ils thésaurisent des milliards et placent des sommes faramineuses sur des comptes bancaires à l'étranger.

Ce sont les produits du vol, de la prédation systématique des ressources et des biens publics depuis 25 ans.

Ces quelques infimes éléments financiers susmentionnés démontrent à suffisance, que le Tchad dispose incontestablement des ressources financières suffisantes pour payer les salaires, pensions, les bourses des étudiants au Tchad, à l'étranger et ainsi que les frais de scolarité des étudiants tchadiens de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2IE) de Ouagadougou au Burkina Faso.

Face à cette situation difficile que vivent les étudiants tchadiens, il est inopportun, incongru et regrettable de noter une déclaration hostile aux jeunes. En effet, dans une interview exclusive accordée au journal Tchadinfos, le Recteur de l'Université de N'Djaména, Dr Ali Abdel-Rhamane Hagggar déclara au sujet des grèves des étudiants revendiquant le paiement des bourses : « *Les revendications estudiantines doivent tenir compte des difficultés du pays* »

Une telle déclaration indécente, qui ne reconnaît pas la juste et légitime cause des grèves d'étudiants, fait de facto l'apologie des prédateurs voraces du clan présidentiel Déby et leurs comparses, qui pillent les ressources nationales au détriment des travailleurs, retraités et étudiants.

Les quelques cas susmentionnés de pillages du trésor public par le clan présidentiel, et qui sont par ailleurs de notoriété publique, ne seraient-ils pas suffisants aux yeux de Monsieur le Recteur pour soutenir courageusement les légitimes revendications des étudiants ?

Demander aux étudiants qui vivent dans l'extrême dénuement de la résignation, en acceptant de voir les membres du clan présidentiel les narguer avec les fastes de l'argent volé au peuple, c'est faire preuve d'un mépris, d'un déni pour un avenir meilleur de ces jeunes. Ce comportement de Monsieur le Recteur est indigne pour une autorité qui devrait avoir pour préoccupation majeure la réussite des étudiants.

Au nom de quel principe et logique humaine, les étudiants devraient accepter de se sacrifier, afin de permettre à une minorité prédatrice de vivre comme des princes des monarchies pétrolières du golf arabe, sur le dos du peuple en pillant le trésor



public ? Ce mépris notoire affiché par Monsieur le Recteur, Dr Ali Abdel-Rhamane Hagggar à l'égard des étudiants, est intolérable.

La réussite universitaire des étudiants ne devrait-elle pas être la préoccupation majeure d'un Recteur ? Ce dernier ignorerait-il que les bonnes conditions matérielles sont aussi l'un des facteurs cardinaux dans la performance intellectuelle des étudiants ?

Ces conditions sociales misérables, auraient pour conséquence une certaine faiblesse dans l'acquisition des connaissances. Ce qui favoriserait de facto la médiocrité involontaire chez certains jeunes par des facteurs exogènes.

Monsieur le Recteur, Dr Ali Abdel-Rhamane Hagggar, se réjouirait de ce fait dangereux pour l'avenir du pays, à l'instar du Général président Sultan Déby, qui a une aversion malade contre la méritocratie. En effet, il fait la promotion de la médiocratie en combattant impitoyablement les esprits éclairés et bien formés.

Dans son message de vœux au peuple tchadien le 31 décembre 2015, le Général président Sultan Déby déclara : « Une grande partie de nos ressources ainsi réduites, au lieu de servir à doter le pays d'infrastructures nécessaires à son développement, et à lutter contre la pauvreté, a été, malgré nous, réorientée pour combattre le terrorisme ».

C'est pour la 25^{ème} fois que les masses populaires tchadiennes endentent ce vœu-mensonge du despote Déby. Elles n'y accordent aucune crédibilité. En effet, toute tentative ou subterfuge de sa part pour justifier la rétention des salaires, pensions et bourses, n'est qu'une imposture intellectuelle. Un tel mensonge grossier ne convaincrat jamais ni même le dernier des crédules, car nous avons cité ci-dessus quelques éléments introductifs et preuves qui démentent incontestablement la prétendue manque des ressources financières pour payer les salaires, pensions et bourses.

Le fallacieux argument selon lequel le seul financement de la lutte contre le terrorisme, serait à l'origine de la crise financière, ne pourrait résister aux actes de prédation du trésor public.

Le dernier argument du tyran et ses comparses pour masquer leur pillage est l'effondrement du cours de pétrole. En effet, dans un pays normal, la planification de l'économie et la gestion rationnelle des ressources, permettraient de résister à toutes éventualités. Le pillage du trésor public et la gestion familiale ou la navigation à vue du gouvernement Déby, sont les seuls responsables de la faillite de l'économie tchadienne.

Nonobstant les immenses revenus du pétrole, des recettes douanières, des aides financières internationales, le Tchad continue de figurer, depuis de nombreuses années sur la liste des derniers pays les plus pauvres au monde.

Le pays occupe en effet, la 185^{ème} place sur 188 pays selon l'Indice de développement humain (IDH) 2015 du PNUD (Programme des nations unies pour le développement). Une honteuse performance dont seul le despote tchadien détient la palme d'or de longévité, loin devant les dirigeants de l'ensemble des pays pauvres.

Le tyran Déby se réjouirait de ce classement qui jette de l'opprobre sur lui-même (car il n'en serait pas conscient) et couvre le pays d'un nuage de déshonneur.

Le Général président Sultan Déby, qui dirigerait une bande organisée en association des pilleurs des ressources nationales, est responsable de la déchéance du Tchad. Cela est insupportable pour tout patriote !

Le masque est tombé. Le despote Déby et sa horde de prédateurs des ressources du trésor public, répondront un jour devant le Tribunal populaire de leur forfaiture, crime économique et social.

En conclusion, notre Parti, ACTUS/prpe, réitère sa position constante et immuable à travers toutes ses déclarations, sur le dictateur Déby et son régime qui perdurent depuis 25 ans.

Les masses populaires tchadiennes doivent exercer leur légitime défense en mettant hors d'état de nuire, par tous les moyens le tyran et son régime criminel de prédateurs voraces, rentiers du pouvoir. En effet, il y va de la survie d'un peuple et d'une nation.

A la lumière des crimes socio-économiques susmentionnés commis par le Général président Sultan Déby, notre Parti, ACTUS/prpe

- demande au gouvernement tchadien de payer intégralement, inconditionnel et immédiat les salaires, pensions et bourses (y compris les arriérés). Que dorénavant, ses engagements financiers doivent être honorés régulièrement et en totalité.
- demande au gouvernement, la prise en charge médicale des victimes malades suites aux conséquences du non-paiement des salaires, pensions et bourses.



- demande à l'Assemblée nationale de créer une commission d'enquête parlementaire d'investigation des biens mal acquis ou volés, des milliards pillés au trésor publics et placés dans des banques à l'étranger. Les biens mal acquis et les fortunes colossales dissimulées dans les banques étrangères, doivent être restitués à l'état tchadien, c'est-à-dire au peuple, son légitime propriétaire.
- demande à l'Assemblée nationale, conformément à l'article 174 de la constitution de la République, de voter la procédure d'urgence de destitution immédiate et inconditionnelle du Général président Sultan Déby, coupable de haute trahison.
- demande à la justice de faire preuve d'une impartialité sans faille, afin de punir avec la sévérité qui s'impose les prédateurs de la république et autres rentiers du pouvoir, coupables des crimes économiques.

05 Janvier 2016

Le Secrétaire Général de ACTUS/prpe
Dr LEY-NGARDIGAL Djimadoum

